DEPARTEMENT DE LA FORMATION, DE LA JEUNESSE ET DE LA CULTURE
Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation (SESAF)

ECES
Rue Cité-Devant 11 – 1014 Lausanne
Tél. : + 4121 316 55 11 - Fax : +4121 316 55 15
info@eces.educanet2.ch
www.vd.ch/eces

RAPPORT ANNUEL 2012 DE l'ECES

Photo : Sophie Collet

Sommaire

1. Préambule p. 2
2. Introduction p. 3
3. Direction et partenaires p. 5
4. Développement d'un Centre de référence et formation continue des personnels de l'ECES p. 7
5. Secteur du renfort pédagogique (RP-ECES) p. 9
6. Secteur du RP en éducation physique adaptée p. 9
7. Secteur RP OPTI p. 10
8. Secteur RP petite enfance p. 11
9. Secteur du soutien pédagogique spécialisé (SPS-ECES) p. 11
10. Secteur de la petite enfance (déficit auditif) p. 14
11. Secteur des mesures pédago-thérapeutiques (logopédie, psychologie et psychomotricité pour le déficit auditif) p. 16
12. Secteur des activités socio-éducatives (déficit auditif) p. 17
13. Administration p. 18
14. Conclusions p. 18

Remerciements p. 19
Annexe

1. Préambule

L'année 2012 aura permis à l'ECES de stabiliser son important développement (plus de 120 collaboratrices et collaborateurs) en consolidant son intervention auprès de quelque 500 élèves en situation de handicap ou en grande difficulté, tous accueillis auprès d'autant d'enseignant-e-s titulaires d'une classe dans l'enseignement régulier. A la veille de la mise en œuvre de la nouvelle loi sur la pédagogie spécialisée, notre entité aura encore consenti d'importants efforts pour préparer cette prochaine échéance. Que ce soit en soutenant des projets innovateurs ou en se préparant à relever le défi de la création d'un futur Centre de référence pour le déficit auditif et pour l'inclusion scolaire d'élèves en situation de handicap.

Cette stabilisation s'est concrétisée par la fin du déménagement de l'administration de l'ECES dans les locaux du SESAF à la rue Cité-Devant 11 à Lausanne et au réaménagement de deux étages à l'avenue Collonges 2. En effet, le Groupe socio-éducatif dispose maintenant d'un bureau, d'une salle de réunion et d'une infrastructure qui permetent d'accueillir les élèves sourds ou malentendants les mercredis après-midi. Enfin le second étage dispose de salles de conférences et de réunions pour accueillir les enseignant-e-s spécialisé-e-s de l'ECES (SPS et RP), des partenaires, ainsi que les doyens-doyennes. Les locaux du Secteur de la petite enfance (surdité) restent inchangés (Av. Collonges 2, aile gauche du bâtiment).

A la fin de l'année 2012, en fonction de 52 ETP attribués à l'ECES pour le développement du renfort pédagogique (en plus des personnels rattachés aux secteurs de la surdité), tous les recrutements ont pu être finalisés avec nos partenaires de la DGEO, de l'OPTI et des structures de la petite enfance du canton (1 ETP, RP petite enfance).

Les « bonnes pratiques » de l'ECES ont également pu être observées par Mme Anne-Catherine Lyon, Cheffe du Département, à l'occasion de sa visite du lieu d'accueil de la petite enfance « Le P'tit Phare » à Yverdon (19.03.12) où quatre jeunes enfants sourds de moins de 4 ans étaient intégrés. Qualifiée de mise en œuvre d'un « cercle vertueux » par la Cheffe du Département, cette collaboration étroite entre notre personnel spécialisé et les professionnels de ce lieu d'accueil a permis à ces enfants en situation de handicap de recevoir l'essentiel de nos prestations sur leur lieu de vie avec les autres jeunes enfants « tout-venant » de cette région. Cette année aura aussi été l'occasion pour une délégation de l'ECES d'être reçue au Centre Comprendre et Parlé, ainsi qu'à l'Université Libre de Bruxelles (01.06.12) pour observer et échanger sur nos fonctionnements réciproques en matière de scolarisation de l'élève sourd ou malentendant et de stratégie de collaboration avec les Hautes écoles concernées. Sur plusieurs points en rapport avec l'intégration de ces élèves à l'école régulière, comme pour les critères d'utilisation des diverses modalités de communication (LSF, LPC et oral/écrit), nous avons pu constater d'importantes convergences. Toutefois, les formes spécifiques de scolarisation restent dépendantes de chaque environnement particulier, montrant ainsi que chaque entité garde ses différences[1].

Nous avons également, en étroite collaboration avec les Etablissements scolaires de Bex et d'Ollon, proposé un spectacle de danse contemporaine « Verdoliak+ », permettant de poser un autre regard sur le handicap (30.03.12). En effet, ce spectacle qui s'est déroulé à Gryon a donné à voir à quelque 280 spectateurs ce qu'une collaboration entre la troupe de danse professionnelle de la Compagnie de l'estuaire, des élèves sourds et des élèves entendants pouvait créer. Ce spectacle, préparé de façon « résidentielle » durant une semaine de camp,

[1] Nous aurons le plaisir d'accueillir à notre tour Mme Brigitte Charlier, Directrice du Centre Comprendre et Parler, et la Prof. Jacqueline Leybaert de l'Université Libre de Bruxelles, à l'occasion du Bicentenaire de l'ouverture de la première classe pour enfants sourds en Suisse à Yverdon. Elles interviendront le mercredi 5 juin 2013 à la HEP-VD sur le thème de la scolarisation de l'élève sourd ou malentendant. Le programme de cette manifestation est disponible sur notre site Internet : vd.ch/eces.

a permis à des élèves sourds et des élèves entendants de mesurer la complexité parfois de la communication entre eux mais aussi, et surtout, d'explorer tous les possibles de cette belle collaboration où dominaient le visuel et le mouvement. Pour plus d'information sur cet évènement, voir notre site Internet :
http://www.vd.ch/themes/formation/pedagogie-specialisee/eces/evenements-culturels/

Enfin, attaché à une approche évaluative de nos prestations, la direction de l'ECES a contribué à la mise en œuvre d'une recherche pilotée par UER du « Développement de l'enfant à l'adulte » de la HEP-VD, plus spécifiquement sur l'efficience du co-enseignement, très majoritairement utilisé par notre entité comme dispositif pédagogique pour favoriser l'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap. C'est avec plaisir que nous avons appris durant cette année civile que le Fonds National Suisse pour la recherche scientifique (FNS) soutiendra financièrement, de manière conséquente, cette recherche qui se déroulera en partie dès 2013 à l'ECES. En outre, nous attendons avec impatience les résultats d'une autre étude mandatée par le SESAF auprès de l'Unité de recherche pour le pilotage des systèmes pédagogiques (URSP) pour laquelle nous avons fourni bon nombre de données en 2012 concernant les niveaux de satisfaction de nos enseignant-e-s, mais qui a aussi interrogé parallèlement nos divers partenaires, notamment sur l'efficience perçue de nos prestations.

Riche en événements, cette année 2012 nous aura doté en moyens importants pour tenter de répondre au défi de l'inclusion scolaire d'élèves en situation de handicap, souhaité notamment par l'Accord intercantonal sur la pédagogie spécialisée[2]. A ce stade, les retours au quotidien que nous recevons de nos divers partenaires sur nos prestations (co-enseignement, transfert de connaissances sur les handicaps, etc.), nous font penser que nous nous sommes engagés sur la bonne voie. Nous attendons donc avec impatience les résultats du monitoring des recherches en cours sur nos prestations, susceptibles de confirmer les pratiques engagées ou de nous informer sur les améliorations à mettre en œuvre.

2. Introduction

L'attribution de 10 ETP supplémentaires à l'ECES pour le développement du renfort pédagogique a conduit à une nouvelle augmentation du personnel de 106 à 123 collaboratrices – collaborateurs (y compris personnel administratif) en 2012. Ce nouveau développement a été accompagné par le Centre d'Education Permanente pour la fonction publique (CEP) sous forme de coaching de la direction de l'ECES et d'interventions plus ponctuelles par des formateurs-trices du CEP auprès des personnels de l'ECES. En moins de 5 ans, l'ECES aura quadruplé les effectifs de son personnel (passé de 38 collaborateurs-trices à plus de 120 en 2012). Ce fort développement, comme les facteurs de changement entraînés par la mise en œuvre d'une politique renforcée de scolarisation des élèves en situation de handicap a conduit la direction de l'ECES à mettre en œuvre un Conseil de direction composé de 4 doyens-enne pour assurer le pilotage des nombreux secteurs de l'ECES.

Le renfort pédagogique proposé aux classes régulières de la DGEO est divisé en 4 régions : centre, est, ouest et nord pour assurer des prestations de proximité (voir Figure 1, p. 4). En outre, le renfort pédagogique en éducation physique, le renfort pédagogique - OPTI et le renfort pédagogique – petite enfance sont placés sous la responsabilité de coordinatrices. Rappelons que l'entité dédiée à la déficience auditive est également divisée en 4 secteurs :

[2] Disponible sur le site Internet de la CDIP :
http://www.edudoc.ch/static/web/arbeiten/sonderpaed/konkordat_f.pdf

le soutien pédagogique spécialisé (SPS), les prestations pédago-thérapeutiques (psychologues, logopédistes et psychomotricienne), les prestations pour la petite enfance et les activités socio-éducatives, elle est également placée sous la responsabilité d'un doyen.

En effet, en vue de l'introduction de la nouvelle loi sur la pédagogie spécialisée (LPS), l'ECES a renforcé sa politique de proximité pour l'ensemble de ses prestations.

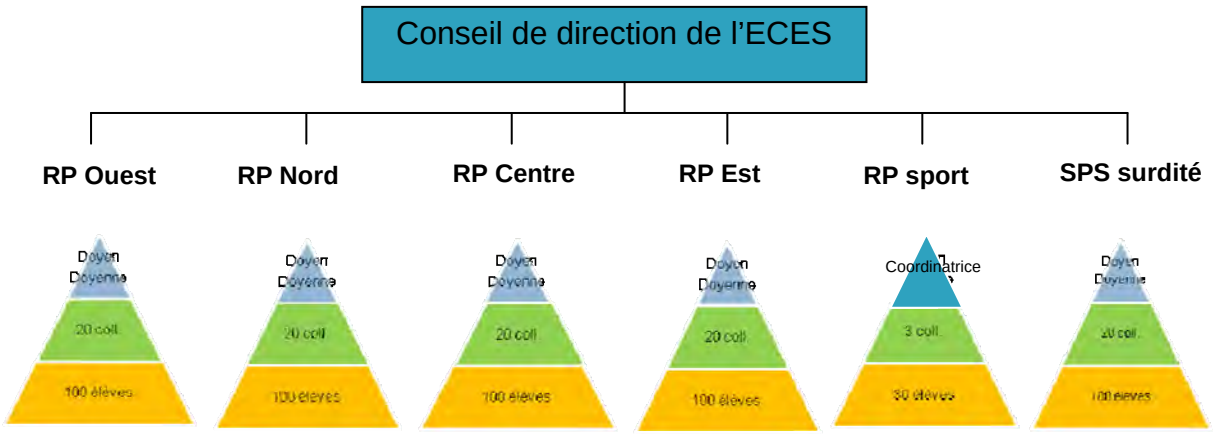

Figure 1. Nouvelle organisation de la régionalisation des prestations du renfort pédagogique, du RP en éducation physique adaptée et du SPS en surdité

Le Conseil de direction de l'ECES, avec le soutien des Chefs du SESAF et de l'OES, a convenu d'une nouvelle formation CEP collective cette fois, qui se déroulera dès le début 2013 et aura comme objectifs principaux : la clarification des procédures de traitement des demandes, la communication au sein d'une entité élargie, la conciliation des rôles de pair et de doyen, la co-construction du mode de fonctionnement, le positionnement en tant que futur Centre de référence potentiel pour le déficit auditif et l'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap, etc.

Cette année 2012 a également permis d'assurer une meilleure fluidité des relations que nous entretenons avec nos divers partenaires. On trouvera une liste de nos principaux partenaires sur notre site Internet www.vd.ch/eces. Rafraîchi suite à la consultation en 2011 d'un panel de visiteurs représentatifs, nous espérons avoir complété et enrichi notre site de manière significative.

Sur le plan de la formation pédagogique un nombre important de formations de base et formations continues ont été fréquentées par nos collaboratrices et collaborateurs. En tout, 25 formations de base (Master en pédagogie spécialisée) et 5 formations continues certifiées (CAS inclusion scolaire de la HEP-VD) ont été suivies, renforçant ainsi les savoirs nécessaires à relever, notamment le défi du développement futur d'un Centre de référence.

Enfin les personnels pédagogiques de l'ECES ont proposé de nombreuses actions à valeurs formatives aux enseignantes et aux enseignants qui accueillent des élèves en situation de handicap, aux personnels des crèches-garderies du canton, aux étudiant-e-s en formation ou aux parents et à leur famille. Ces formations ou séances d'information sont décrites dans les rubriques qui suivent.

3. Direction et partenaires

Durant l'année 2012, la direction de l'ECES a poursuivi, en collaboration avec le Chef de l'Office de l'enseignement spécialisé (OES), M. Philippe Nendaz, ses efforts auprès de ses partenaires. Premièrement, pour assurer le recrutement de près d'une vingtaine de nouvelles collaboratrices et collaborateurs pour le renfort pédagogique, en étroite collaborations avec les directions concernées de la DGEO, de l'OPTI et de représentant-e-s des crèches-garderies (près de 50 candidatures sont parvenues à notre entité pour les différents postes mis au concours). Comme nous l'avions anticipé dans notre rapport annuel 2011, la situation s'est progressivement détendue mais en décembre 2012 près de 80 élèves étaient encore en attente de nos prestations.

Deuxièmement, dans le domaine de la surdité, les conditions sont maintenant réunies pour l'élargissement des accords de collaboration existants (A Capella et Centres d'implantations cochléaires) à la Fédération suisse des sourds (FSS). Les rencontres entre responsables de la FSS, de la Fondation A Capella et de l'ECES vont très certainement permettre d'aboutir en 2013 à un accord de collaboration global sur l'accompagnement des élèves sourds ou malentendants.

En outre, nos relations avec la HEP-VD se sont concrétisées, cette fois-ci plus particulièrement dans les domaines des instruments d'observation à l'usage des enseignant-e-s du renfort pédagogique et de la recherche en éducation. En effet, suite à des travaux menés par la Professeure Viviane Guerdan, (UER de pédagogie spécialisée), en collaboration avec Mmes Lucia Polli, Christiane Bauer-Lasserre, Francine Brocher, Christine Gray et M. Serge Rickli de l'ECES, nous avons pu mettre en ligne sur notre site www.vd.ch/eces une grille d'observation et un manuel d'utilisation qui sont le fruit de cette collaboration. Rappelons que Mme Guerdan a présenté cet outil d'observation innovant, le 04.10.12 à notre personnel.

Dans le domaine de la promotion de la recherche en éducation, la direction de l'ECES et le Chef de l'OES ont souhaité qu'une recherche puisse être initiée sur les dispositifs pédagogiques mis en œuvre à l'ECES. Nous sommes très heureux que ces démarches auprès de la HEP-VD aient maintenant abouti, puisque les Professeurs Pierre-André Doudin et Patrick Bonvin, (UER du Développement de l'enfant à l'adulte), ont obtenu une importante subvention du Fonds National Suisse pour la recherche scientifique (FNS No 100013-463/1) pour engager dès 2013, cette recherche qui se déroulera en partie à l'ECES et dans d'autres cantons de Suisse-romande. Nous avons eu le plaisir d'accueillir le Prof. Patrick Bonvin à notre Réunion générale du personnel le 13.12.12 qui nous a présenté ce projet de recherche intitulé : « La collaboration entre enseignants réguliers et spécialisés dans les dispositifs de soutien à l'intégration scolaire : Description des formes de prestations et de leurs effets sur les élèves et enseignants dans plusieurs cantons romands ».

Signalons encore quelques démarches entreprises par la direction de l'ECES auprès de nos partenaires et des participations à des manifestations organisées par ces derniers en 2012 :

- Réunions avec les responsables de la Fondation A Capella (12.01.12 ; 07.02.12 ; 14.02.12 ; 11.07.12 ; 06.09.12 et 15.11.12).
- Réunions de préparation du projet culturel de danse contemporaine « Verdoliak+ » qui s'est déroulé à Gryon le 30 mars 2012 (18.01.12 ; 24.01.12 ; 13.03.12 et 26.03.12).
- Rencontres au lieu d'accueil de la petite enfance le « P'tit Phare » à Yverdon pour l'inclusion de quatre enfants sourds ou malentendants (24.01.12 ; 24.05.12 et 05.07.12).
- Participation à la visite de Mme A.-C. Lyon, Cheffe du DFJC, au lieu d'accueil de la petite enfance le « P'tit Phare » à Yverdon (19.03.12).

- Participation aux présentations sur la mise en œuvre de la nouvelle loi sur la pédagogie spécialisée (LPS) par Mme A.-C. Lyon, Cheffe du DFJC, et M. S. Loutan, Chef du SESAF (31.01.12 ; 26.04.12 et 29.11.12).
- Auditions des candidatures pour le renfort pédagogique de l'ECES avec les présidents des régions scolaires de CRENOL, Broye – Gros-de-Vaud, Lavaux et Riviera (01.02.12 ; 03.02.12 ; 08.02.12 et 10.02.12).
- Réunions avec les responsables de l'OPTI pour le renfort pédagogique de l'ECES (03.02.12 ; 16.03.12 ; 21.04.12 ; 13.06.12 ; 12.07.12 et 04.10.12).
- Rencontres de la Commission du Service éducatif itinérant (SEI) et des directions du SEI sur le développement de l'accompagnement des jeunes enfants en situation de handicap (0-4 ans) avec les Fondations de l'AVOP (06.02.12 ; 13.03.12 ; 08.05.12 ; 01.10.12 et 12.11.12).
- Accueil de deux étudiantes HES pour des informations nécessaires à leur mémoire de diplôme (10.02.12 et 31.08.12).
- Rencontre avec Mme I. Mathis, directrice du CPHV (01.03.12).
- Réunions avec les instances et les commissions de la Fédération suisse des sourds : Commission éducation et Forum surdité (19.03.12 et 04.05.12), préparation d'un accord de collaboration ECES, FSS et A Capella (13.03.12 ; 04.04.12 et 10.12.12) ; participation à la préparation du bicentenaire de l'ouverture de la première classe pour enfants sourds à Yverdon (25.06.12 et 29.08.12), participation à l'information sur la nouvelle orientation de la FSS sur le bilinguisme (13.11.12).
- Rencontres avec les professeurs Pierre-André Doudin et Patrick Bonvin de l'UER « Développement de l'enfant à l'adulte » de la HEP-Vaud pour préparer la contribution de l'ECES à la recherche intercantonale (subside FNS No. 100013-143463) sur « La collaboration entre enseignants réguliers et spécialisés dans le dispositif de soutien à l'intégration scolaire » (19.04.12 et 12.11.12).
- Participation au comité d'organisation de la journée de formation « Pratiques en éducation précoce spécialisée : « Le SEI (Service éducatif itinérant) en dix tableaux » qui se tiendra le 28 septembre 2013 à la HEP – Vaud à Lausanne (23.04.12 ; 21.05.12 ; 05.07.12 ; 06.09.12 ; 04.10.12 et 03.12.12).
- Participation à la présentation du projet VPAD par M. Linder de PROCOM pour la communication par vidéophone entre personnes sourdes et entendantes (24.04.12).
- Auditions des candidatures pour le renfort pédagogique petite enfance (0-4 ans) de l'ECES avec les partenaires des lieux d'accueil de la petite enfance « tout-venant » du canton de Vaud (26.04.12).
- Réunion avec Mme Françoise Baudat, Directrice de l'Université populaire de Lausanne (UPL), et les responsables de la FSS et de la Fondation A Capella pour la mise en œuvre de cours LSF/LPC à l'UPL (03.05.12 et 31.05.12).
- Participation et présentation du rapport annuel 2011 à la séance du Conseil d'école (ECES) avec les partenaires du domaine du déficit auditif (08.05.12).
- Rencontres multiprofessionnelles à Berne avec l'équipe du Dr P. Senn du Centre d'implantation cochléaire de l'Inselspital (14.05.12 et 09.11.12).
- Participation à la journée de formation continue à l'Université de Genève organisée par la formation en logopédie sur le thème de surdité (15.05.12).
- Participation au colloque « L'accompagnement de l'enfant sourd et de sa famille : une dynamique multidisciplinaire en mouvement » du Centre comprendre et parler (CCP) à l'Université Libre de Bruxelles (1er et 2.06.12).
- Participation au colloque : « Quelles utilités d'être un professionnel/partenaire spécialiste en surdité ? » du Groupe romand des professionnels de la surdité (GRPS) à l'Institut St.-Joseph de Fribourg (08.06.12).
- Rencontre à Berne avec le comité de rédaction de la Revue suisse de pédagogie spécialisée (CSPS) en tant que membre du Comité d'accompagnement de la revue (22.06.12).

- Co-organisation avec la Fondation A Capella de la formation continue « Scolarisation de l'élève sourd ou malentendant et coopération Interprofessionnelle » adressée aux personnels de l'ECES et d'A Capella à l'UNIL à Lausanne (27.06.12).
- Organisation de la formation continue « Enseignement spécialisé et différenciation de l'apprentissage de l'écrit » destinée aux personnels de l'ECES et ses partenaires (22.08.12).
- Organisation de la formation continue « Nouveaux développements des pratiques et des connaissances dans le domaine du déficit auditif » colloque de l'ECES à l'UNIL à Lausanne (23.08.12).
- Réunion du Comité de pilotage de la mise en œuvre du Renfort pédagogique « petite enfance » avec les partenaires des lieux d'accueil de la petite enfance du canton de Vaud, du SPJ, etc. (04.09.12 et 05.12.12).
- Participation au 7ème Symposium : « Objective measures in auditory implants » à Amsterdam (20-22.9.12).
- Coprésidence du comité d'organisation du « bicentaire de l'ouverture de la première classe pour enfants sourds en Suisse à Yverdon » (05.10.12 et 30.11.12)
- Accueil de l'Assemblée générale de l'Association vaudoise des maîtres et maîtresses de l'enseignement spécialisé (AVMES) et présentation de l'ECES par la direction (07.11.12).
- Participation à la journée Intitulée : « Décloisonnement de la pédagogie spécialisée : vers une modification des pratiques » à l'Université de Fribourg (09.11.12).
- Participation au Congrès du GIFFOCH sur le thème : « Application de la convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées : Quels concepts et indicateurs pour une politique inclusive? » à Paris (6-7.12.12).
- Réunion avec M. P. Jacot, directeur du CEP, et le Conseil de direction de l'ECES pour la mise en œuvre d'une formation continue « Coopérer en conseil de direction » adressée à l'ensemble des membres du Conseil (14.12.12).

4. Développement d'un Centre de référence et formation continue des personnels de l'ECES

Les actions pour la constitution d'un centre de référence sur le déficit auditif et l'inclusion scolaire d'élèves en situation de handicap se sont poursuivies tout au long de l'année civile. L'organisation d'une formation continue (22.08.12), qui une fois de plus, a mobilisé bien au-delà du personnel de l'ECES, avec la présence de 185 professionnels provenant tant de la pédagogie spécialisée que de l'enseignement régulier, avec comme thématique l'«Enseignement spécialisé et différenciation de l'apprentissage de l'écrit», a remporté un franc succès. Evaluée à un taux de 78% comme globalement « satisfaisante » à « très satisfaisante », cette formation a donc été jugée comme l'une des meilleures que nous avons proposée à ce jour (voir notre site Internet pour plus de détail). Nous regrettons également que près d'une cinquantaine de personnes inscrites à cette formation n'ont pas pu être accueillies faute de place dans l'auditoire de l'EESP. Nous espérons aussi que la signature récente de l'Accord (1er septembre 2012) pourra pallier à cette situation et offrir ainsi à l'ensemble des personnes intéressées à de telles formations, la possibilité d'y assister.

Rappelons que pour soutenir le développement d'un Centre de référence, nous avons complété tout au long de 2012 notre site internet www.vd.ch/eces pour donner un accès direct et efficient aux « savoirs », « savoir-faire » et « savoir-être » que nous développons, à toutes celles et ceux avec qui nous collaborons quotidiennement. Dès 2013, nous allons réinterroger notre panel de visiteurs (parents d'élèves en situation de handicap, de directeurs-trices d'écoles régulières et spécialisées, d'étudiants en formation spécialisées ou non, de partenaires du domaine de l'accompagnement de personnes handicapées, etc.) pour nous assurer que les nouvelles informations mises à disposition correspondent bien aux besoins et attentes de nos divers partenaires.

A nouveau, en 2012, l'ECES a proposé une publication à la Revue de pédagogie spécialisée (CSPS). Sous la plume de Mme Lucia Polli, cet article traite de l'analyse des plus values et problématiques rencontrées lors des séances d'intervision des enseignant-e-s du renfort pédagogique de l'ECES. Cet article tente de mettre en lumière les bénéfices de cette démarche essentielle au dispositif réflexif qui fonde l'efficience de nos interventions orientées, tant vers l'élève en situation de handicap, qu'auprès des classes qui l'accueillent (voir article publié en annexe de ce rapport).

Comme par le passé, les collaboratrices et les collaborateurs de l'ECES ont poursuivi leurs efforts de formation pour relever les importants défis qui nous attendent encore. Rappelons que 25 de nos collaborateurs-trices suivaient comme formation de base le Master en enseignement spécialisé de la HEP-Vaud. Dans le domaine des formations postgrades, 5 collaborateurs-trices ont finalisé leur CAS : « Collaboration, enseignement et apprentissage en contexte inclusif » à la HEP-Vaud. Dans le domaine de la formation continue personnelle, 31 collaborateurs-trices du renfort pédagogique ou des métiers en rapport avec la surdité ont suivi 39 formations continues attestées par des instituts de formation tertiaire reconnus (Universités, HEP, HES, CEP, Associations professionnelles, etc. voir Figure 2, ci-dessous), totalisant 155 jours complets de formation. A titre d'exemple, voici les intitulés de quelques formations continues suivies : « Initiation à la langue des signes française » à l'Université populaire de Lausanne ; « week-end de formation continue en LPC », organisé par l'ALPC ; « Décrochage/accrochage scolaire : quelles alliances éducatives ? », Journée pédagogique AVMES ; « Quelles utilités d'être un professionnel/partenaire spéciliste en surdité ? » organisé par le GRPS ; « Cerveau et apprentissages », organisé par l'Université de Genève, « Neurosciences et éducation : bases neuropsychologiques de l'apprentissage », organisé par la HEP – Vaud ; « Migration : tous bilingues dans une Suisse multilingue ? », organisé par l'Université de Neuchâtel, etc. Au total, c'est pratiquement la moitié du personnel (61 collaborteurs-trices sur 123) qui aura enrichi son « savoir devenir » en 2012.

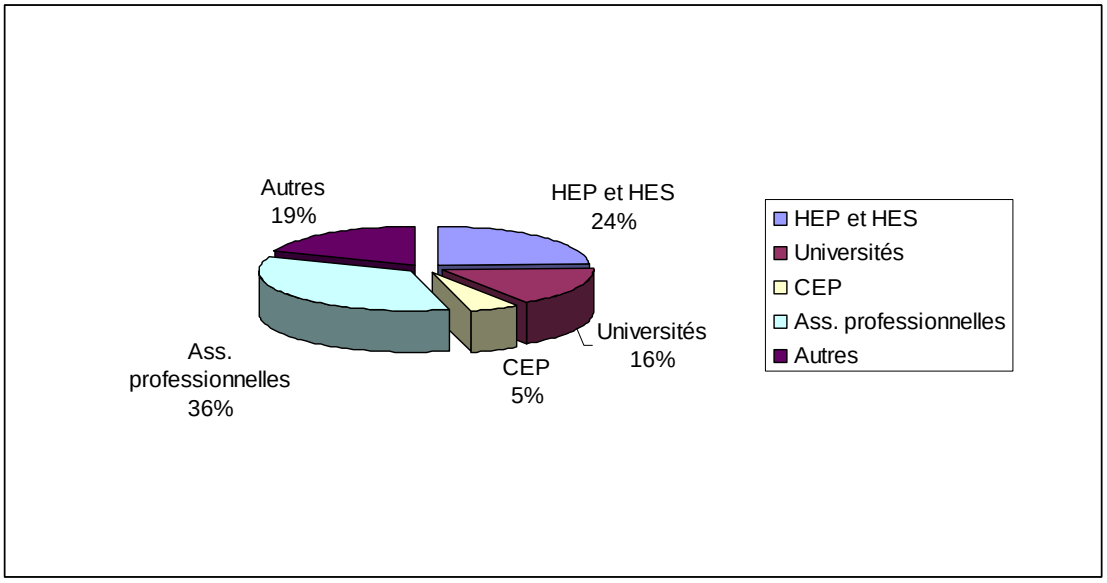

Figure 2. Répartition du type d'instance organisatrice proposant la formation continue aux personnels de l'ECES

5. Secteur du renfort pédagogique (RP)

Durant l'année 2012, l'équipe du renfort pédagogique de l'ECES était composée de 76 enseignant-e-s spécialisé-e-s. Pilotée par Mme Lucia Polli, qui a occupé le poste de doyenne jusqu'à l'été, quatre doyens-doyenne lui ont succédé suite à sa nomination comme ajointe au responsable cantonal de l'enseignement spécialisé du Tessin, dès la rentrée scolaire 2012-2013. La contribution essentielle de Mme Polli au développement du renfort pédagogique de l'ECES a permis la mise en œuvre des intervisions des enseignant-e-s du renfort pédagogique (voir article annexé), la consolidation du dispositif de co-enseignement et *in fine* la répartition en 4 régions du renfort pédagogique pour assurer une prestation de proximité aux établissements scolaires du canton. Nous lui sommes particulièrement reconnaissants pour cette importante mise œuvre.

Le poste de Mme Polli a donc été divisé par quatre et nous avons le plaisir d'accueillir Mme Martine Vez (région ouest), M. Antoine Dubuis (région est), M. Marc Jungo (région nord) et M. Franz Wattenberg (région centre), comme nouveaux doyens-enne qui sont maintenant regroupés au sein du Conseil de direction de l'ECES, nouvellement créé pour assurer la coordination de nos prestations.

Nous avons pu accompagner globalement **301 élèves** en renfort pédagogique pour diverses raisons (fin de la scolarité, amélioration de leur situation, prise en charge des difficultés scolaires par l'école régulière, orientation en école spécialisée, scolarisation dans un autre canton ou en école privée). En 2012, les enseignant-e-s du renfort pédagogique de l'ECES ont dispensé **1136 périodes hebdomadaires** dans les classes régulières du canton. Ces élèves ont bénéficié en **moyenne de 3.77 périodes par semaine.** Ces prestations ont été dispensées principalement en classe ou en groupe et en étroite collaboration avec les enseignant-e-s titulaires. Egalement, en collaboration avec les titulaires de classe, les enseignant-e-s de renfort pédagogique ont rédigé et transmis aux partenaires un projet pédagogique individualisé et adapté à l'élève concerné présentant des besoins particuliers. Ils/elles ont également participé aux réunions des établissements scolaires réguliers avec les parents, tout en maintenant le lien avec l'ECES.

Signalons qu'à l'instar de l'année précédente, à la demande de certains établissements scolaires, des enseignant-e-s du renfort pédagogique de l'ECES ont mis leurs compétences au service des enseignant-e-s et des directions scolaires dans lesquels ils/elles interviennent pour animer des intervisions et/ou des soutiens à l'enseignant-e titulaire.

6. Secteurs RP en éducation physique adaptée

Une équipe de 3 collaboratrices dispense l'éducation physique adaptée aux établissements scolaires du canton qui en font la demande. Fin 2012, **28 élèves** en situation de handicap étaient suivis de manière hebdomadaire ou à quinzaine. En outre, 2 visites de classes ont été effectuées, puis suivies d'entretiens avec les enseignants concernés. Signalons encore plusieurs collaborations : avec la Fondation de la Cassagne (projet Cassagne/gym), l'école de Rovéréaz (sorties patinoire), le collège de Lucens (organisation de la course Lucens-Kiran et un après-midi sportif avec les élèves de Lucens et de Verdeil Payerne). Le Tableau1 (ci-après) détaille les périodes hebdomadaires dont bénéficiaient les élèves en 2012.

Tableau 1 PRESTATIONS EN EDUCATION PHYSIQUE ADAPTEE A FIN 2012

GYMNASTIQUE	**31 périodes / semaine**
PISCINE	**7 périodes / semaine**
RYTHMIQUE	**1 période / semaine**
COURSES D'ECOLE	**4 accompagnements courses d'école/sorties**
SORTIES PATINOIRE	**2 accompagnements patinoire**
CAMPS	**12 camps de ski organisés** **2 camps verts organisés**

La Figure 3 permet de voir la répartition proportionnelle des prestations par discipline pour le renfort pédagogique en éducation physique adaptée offertes aux élèves et à leur établissement de rattachement.

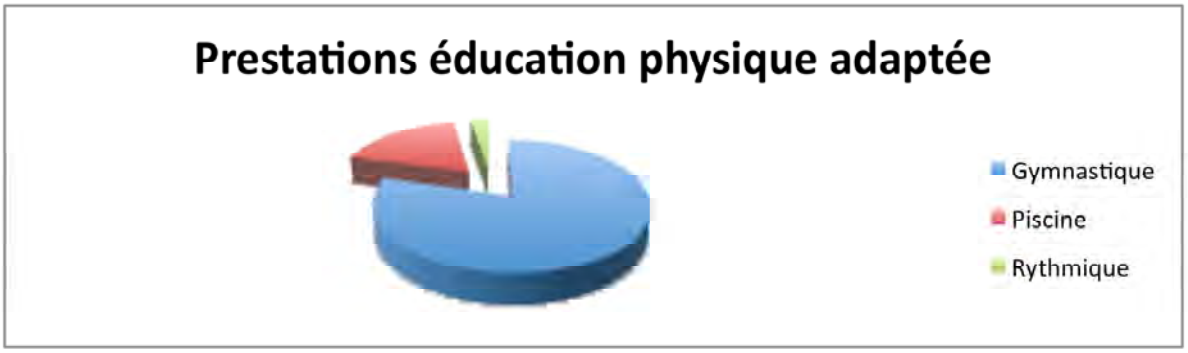

Figure 3. Répartition des activités en éducation physique adaptée

Les collaboratrices de cette équipe ont été particulièrement investies en 2012 dans des manifestations et des contributions formatives. Citons quelques-unes d'entre elles : la participation à la table ronde « ça marche » à Lausanne en mai, l'animation d'un atelier intitulé « sport adapté » lors de la formation continue des maîtres de sport vaudois organisée par la HEP-Vaud en septembre et un cours auprès des étudiants de l'Université de Genève en novembre.

7. Secteur RP OPTI

En 2012, quatre enseignantes spécialisées étaient actives au sein de l'OPTI (régions : centre, ouest, nord et est) pour un équivalent de trois emplois temps plein (ETP). A ce stade, ces prestations sont offertes à une soixantaine de jeunes en transition vers le monde professionnel qui ne sont pas toujours identifiés comme des élèves en situation de handicap. Mais un nombre significatif d'élèves en situation de handicap suivis par le renfort pédagogique de l'ECES (cursus scolaire obligatoire) ont pu poursuivre leur formation à l'OPTI grâce au nouveau dispositif mis en œuvre. Les autres élèves présentaient d'importantes difficultés se répercutant sur leurs apprentissages scolaires méritant

également une intervention pédagogique différenciée. Ces interventions ont été effectuées soit en co-enseignement, soit en sous-groupe ou individuellement, selon les besoins.

Le groupe professionnel RP-OPTI actif depuis août 2011, tout en étant relié à l'ECES pour les réunions d'ordre général et les formations continues co-organisées par notre entité, plus particulièrement orientés vers l'inclusion scolaire, a mis en œuvre des rencontres cantonales et des intervisions régulières pour échanger en fonction des besoins spécifiques au cadre pédagogique offert par l'OPTI. Une réunion (26.04.12) de l'ensemble des partenaires (ECES, OES, OPTI et les collaboratrices du RP-OPTI) a permis une première évaluation globalement positive de ce projet en devenir.

8. Secteur RP petite enfance

Un nouveau défi a été relevé par l'ECES durant cette année civile pour intervenir le plus précocement possible auprès de très jeunes enfants en situation de handicap intégrés dans des crèches–garderies « tout-venant » de notre canton. A l'instar de l'expérience engagée dans le cadre de la crèche-garderie du « P'tit phare » à Yverdon où 4 jeunes enfants sourds ont été intégrés et suivis également par les soins de notre secteur petite enfance de la surdité, cette nouvelle démarche vise la socialisation la plus inclusive possible. En effet, il s'agit le plus précocement possible, de permettre aussi à de très jeunes enfants (0-4 ans) qui présentent d'autres handicaps que la surdité, d'intégrer leur groupe social en vue d'assurer à terme les premiers pas de la scolarisation au CIN dans les meilleures conditions envisageables. C'est à cet effet que deux collaboratrices ont été engagées pour l'équivalent d'un temps-plein (1 ETP). Une autre collaboratrice du secteur de la petite enfance surdité de l'ECES a également été associée à ce groupe, suite à l'expérience entreprise auprès d'une quinzaine de crèches-garderies accueillant un enfant sourd. La mission de ces trois collaboratrices étant de transférer aux personnels éducatif de ces lieux d'accueil de la petite enfance, les connaissances nécessaires en matière de « savoirs », « savoir-faires » et « savoir-êtres » pour l'accueil de ces enfants à besoins particuliers. La mise en œuvre de ce nouveau projet pour l'ECES a été accompagnée par un Comité de pilotage (COPIL) qui s'est progressivement élargi aux divers acteurs cantonaux directement concernés par le secteur de la petite enfance. Dans une première phase, ce même Comité a assuré le recrutement des deux nouvelles collaboratrices et, dans une deuxième phase, le concept de la prestation a été élaboré pour définir les modalités d'intervention essentiellement tournées vers les personnels des lieux d'accueil de la petite enfance du canton. Ce nouveau groupe de professionnelles a donc préparé et mis en œuvre ses premières interventions et observations. Le COPIL qui s'est réuni trois fois en 2012 (11.07 ; 04.09 et 05.12) a traité plus largement des procédures d'accès aux prestations et de la visibilité progressive à donner au projet (dépliant de présentation, etc.). Dès 2013, la détermination précise de la mission et de son périmètre d'intervention seront disponibles.

9. Secteur du soutien pédagogique spécialisé (SPS déficit auditif)

L'équipe du soutien pédagogique spécialisé en surdité (SPS) de l'ECES est composée de 18 enseignant-e-s spécialisé-e-s (dont 8 étaient en cours de formation master ou post-grade en enseignement spécialisé à la HEP-VD), pour un total de 11 équivalents temps plein (ETP).

En 2012, nous avons pu accompagner **86 élèves** et les enseignant-e-s du soutien pédagogique spécialisé en surdité de l'ECES ont dispensé **237 périodes hebdomadaires** aux élèves sourds ou malentendants des classes régulières du canton. Ces élèves ont bénéficié en **moyenne de 2.75 périodes par semaine ;** les prestations ont été dispensées en classe, en groupe ou individuellement et en étroite collaboration avec les enseignant-e-s

titulaires. En collaboration avec les titulaires de classe et les codeuses LPC, l'enseignant-e SPS propose un projet d'accompagnement individualisé (PAI) adapté à chaque élève sourd ou malentendant. Il/elle a également participé régulièrement aux réseaux des établissements scolaires de la DGEO avec les parents. De plus, des synthèses professionnelles avec les enseignant-e-s et les spécialistes concernés assurent la bonne marche de ces prestations.

Depuis la rentrée scolaire 2006-2007, le SPS surdité de l'ECES a contribué à la croissance très significative du nombre d'élèves sourds ou malentendants qui ont pu poursuivre une scolarité à l'école régulière (voir Figure 4) si bien qu'à la rentrée 2011-2012 pratiquement tous sont intégrés en cursus scolaire ordinaire. Quelques élèves présentant un multihandicap sont accueillis en institution spécialisée mais bénéficient de nos prestations éducatives en LSF ou LPC selon les besoins.

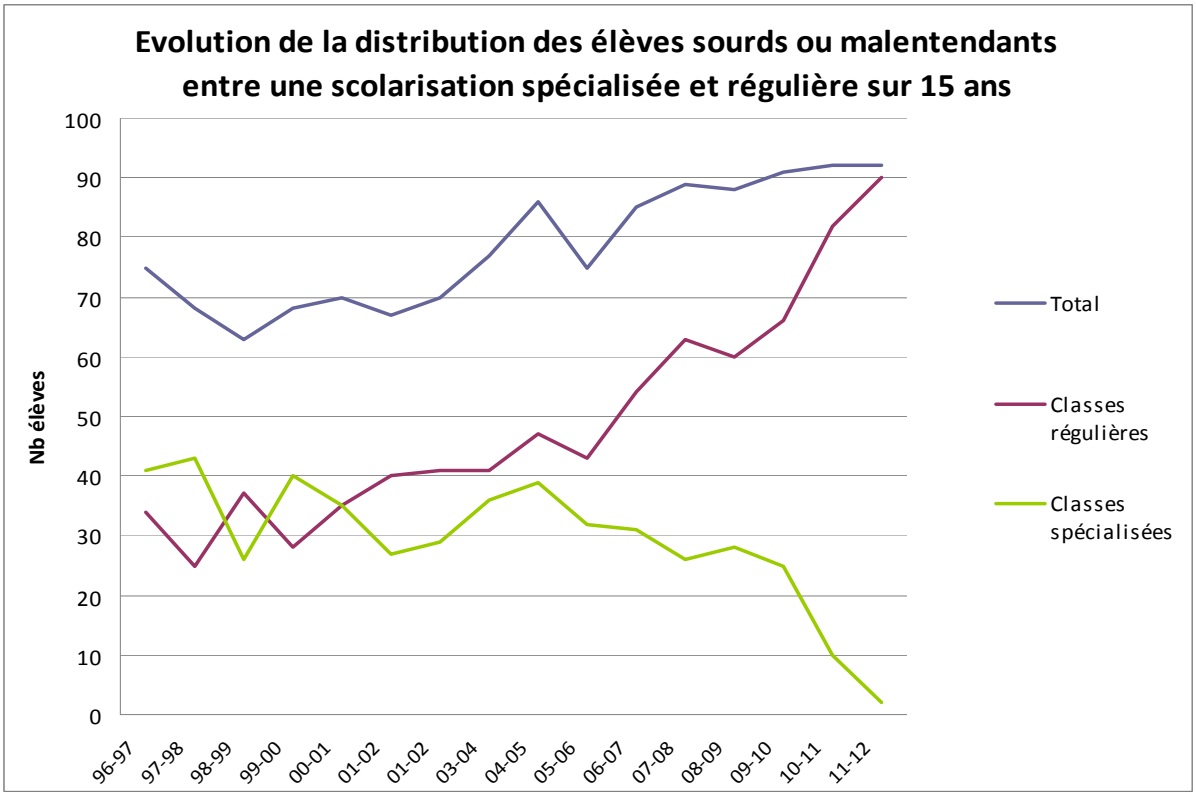

Figure 4

Il faut noter également que les implantations cochléaires sont de plus en plus nombreuses et qu'elles prennent leur essor depuis la rentrée scolaire 2006-2007, où seuls 10 élèves bénéficiaient d'implants alors qu'aujourd'hui c'est près de la moitié de la totalité des élèves sourds ou malentendants qui sont concernés (voir Figure 5). Sans pouvoir encore établir une corrélation directe entre l'augmentation des implantations cochléaires et les possibilités de scolarisation de ces élèves, force est de constater que cette interaction s'est effectuée ses cinq dernières années et contribue parmi d'autres facteurs à conforter le choix d'inclusion scolaire effectué par l'OES et le SESAF de concert avec ses partenaires.

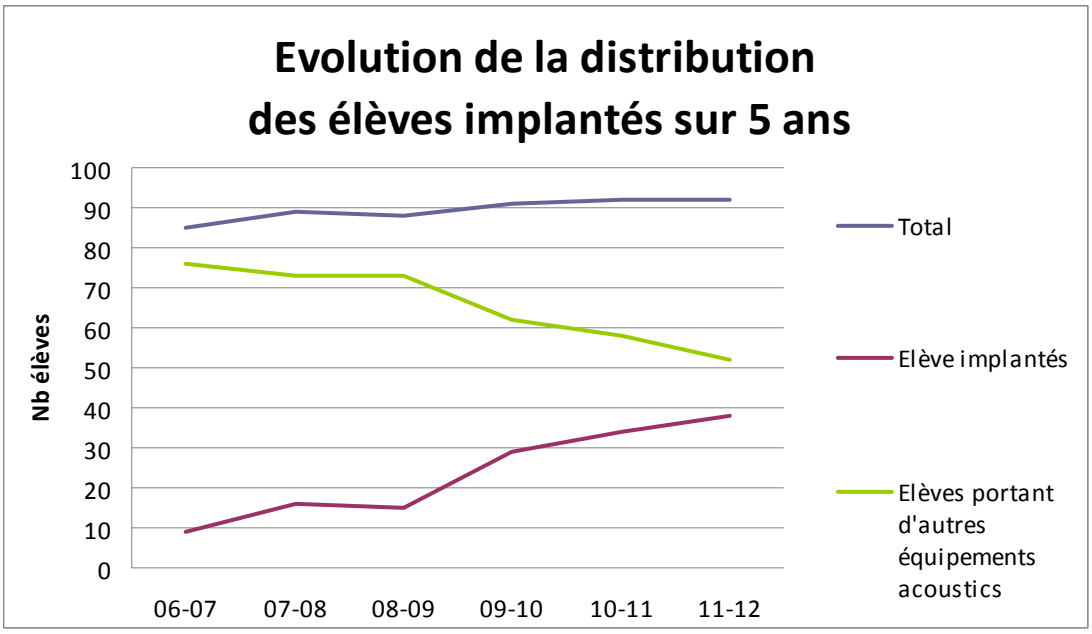

Figure 5

On doit également se soucier de l'adaptation scolaire de ces élèves à besoins particuliers dans le système scolaire régulier, c'est-à-dire de s'assurer qu'un décalage trop important s'installe dans leur cursus scolaire. Là encore, on constate en règle générale une bonne adéquation entre les compétences de la plupart de ces élèves et les exigences des programmes (Figure 6). En effet, 72 d'entre eux suivent un programme normal, 4 ont un programme partiellement adapté (suppression d'une langue étrangère par exemple) et 8 suivent des programmes adaptés (classe de langage, etc.).

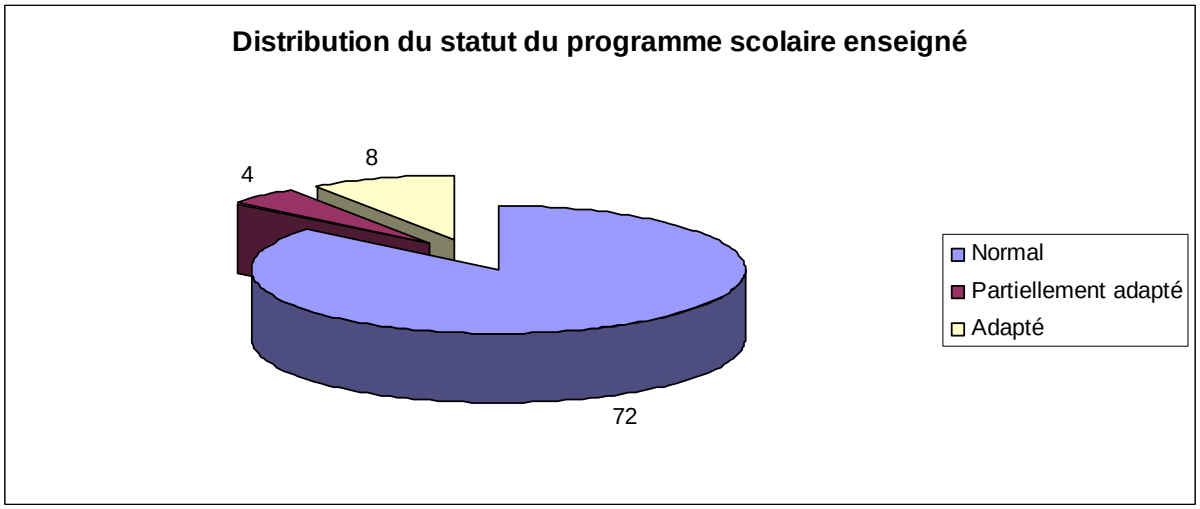

Figure 6

Enfin, si l'on tente de comparer la scolarisation des élèves sourds profonds et sévères qui bénéficient d'implants cochléaires avec ceux qui n'ont pas été implantés pour diverses raisons (les élèves présentant une surdité moyenne ou légère ne sont pas pris en compte dans la Figure 7), au niveau du cursus primaire, on constate une nette majorité d'élèves implantés. Pour les cursus secondaires et de la voie du baccalauréat, c'est encore majoritairement les élèves sourds profonds ou sévères portant d'autres équipements acoustiques (contours d'oreilles) qui sont plus nombreux. L'âge actuel de ces élèves explique certainement ce constat, dans la mesure où l'implantation cochléaire est une

technique relativement récente et qu'elle intervient idéalement vers l'âge de 9 mois déjà. La Figure 7 montre aussi que plusieurs élèves implantés (8) suivent encore un cursus scolaire spécialisé.

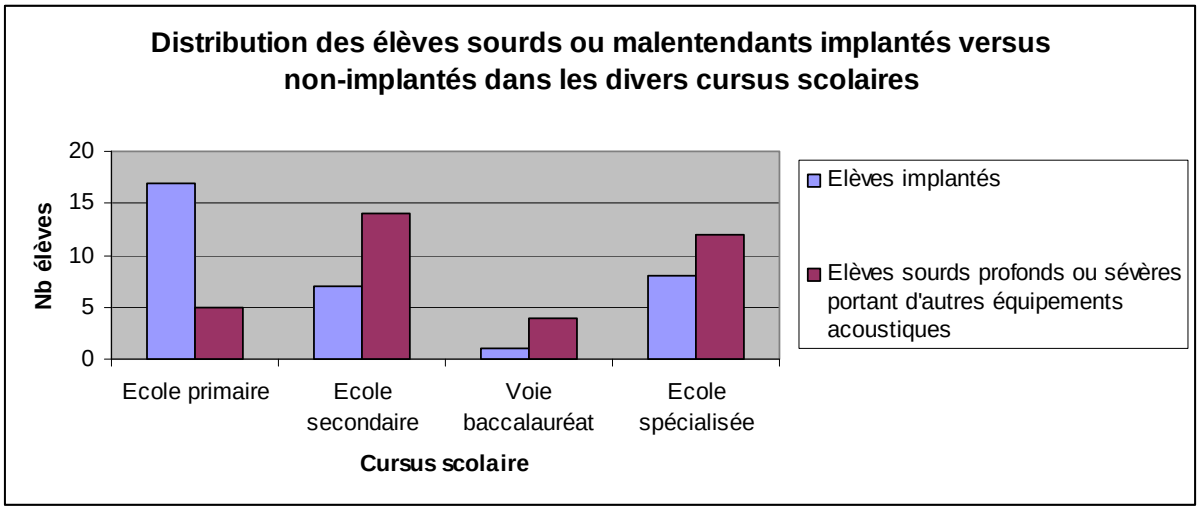

Figure 7

La présence d'élèves implantés dans un cursus scolaire spécialisé (Figure 7) indique bien la nécessité de porter encore une attention toute particulière à ces élèves, car l'implantation cochléaire ne répond pas à elle seule au développement naturel du langage oral, ni à l'assurance d'un développement scolaire ordinaire. Des observations semblables ont été effectuées dans le cadre d'une étude longitudinale sur 4 ans en Ecosse[3], puisque à la fin de cette étude près d'un quart des élèves écossais implantés suivaient toujours un cursus scolaire spécialisé ou ont dû migrer d'une scolarisation ordinaire vers un cursus scolaire spécialisé.

10. Secteur de la petite enfance (déficit auditif)

En 2012, le secteur de la petite enfance aura vu le nombre d'enfants accueilli considérablement augmenter en passant de 22 (2011) à **34 enfants**. La répartition des prestations était la suivante :

- Prises en charge exclusivement itinérantes (SEI et/ou logopédie) : 10 enfants,
- Accueil parent/enfant 0-2 ans (et prestations itinérantes SEI et/ou logopédie) : 5 enfants,
- Espace pré-scolaire 2-4 ans (et prestations itinérantes SEI et/ou logopédie): 12 enfants,
- Bilans périodiques : 7 enfants.

Au niveau des appareillages auditifs, les enfants bénéficient d'appareils variés et les enfants implantés en bas âge sont toujours plus nombreux :

- Prothèses auditives auriculaires (externes) : 20 enfants,
- BAHA (implant auditif à ancrage osseux): 1 enfant,
- Implants cochléaires : 9 enfants,
- Problématique d'implantation : 1 enfant,
- Projet d'implantation : 2 enfants,
- Pas d'indication d'appareillage (surdités légères) : 4 enfants.

[3] Thoutenhoofd, E. (2006). Cochlear implanted pupils in Scottish Schools: 4-year school attainment data (2000-2004). *Journal of Deaf Studies and Deaf Education, 11,* 171-188.

Presque tous ces enfants ont pu fréquenter les lieux d'accueil de la petite enfance (normo-entendants) proches de leur domicile. Quatre d'entre eux ont pu fréquenter la même crèche à Yverdon au « P'tit Phare », seize autres enfants ont été intégrés individuellement dans une crèche à proximité de leur domicile. Une éducatrice spécialisée du secteur de la petite enfance de l'ECES a proposé à quatorze crèches (sur site) un soutien sous forme d'information aux personnels des crèches qui ont accueilli un enfant sourd ou malentendant. En outre, un enfant présentant également des difficultés d'acuité visuelle fréquentait le Centre pédagogique pour élèves handicapés de la vue (CPHV). Enfin, treize très jeunes enfants de moins de 2 ans restaient encore à leur domicile.

L'approche inclusive de l'ECES, nous a conduits à différencier passablement nos actions, notamment auprès des lieux d'accueil de la petite enfance. Voici les prestations principales qui ont été proposées :

- 85 interventions pédagogiques réparties entre des temps d'observation, des informations surdité et des participations aux réseaux,
- 1 conférence destinée à tous les lieux d'accueil intitulée : « L'enfant sourd et le développement du langage et de la communication : similitudes et différences »,
- collaboration tripartite avec la crèche du « P'tit Phare » à Yverdon, la Fondation « A Capella » et le secteur de la petite enfance de l'ECES, sous forme d'atelier découverte « le sac à histoires », proposant une sensibilisation ludique aux moyens de communication utiles pour les enfants sourds ou malentendants mais également en présence des enfants normo-entendants de cette crèche.

Cette approche auprès des professionnels de la petite enfance a été complétée par des soirées-conférences destinées aux parents et familles élargies :

- soirée témoignages de cinq jeunes adultes sourds (29 mars 2012),
- soirée témoignages de quatre frères et sœurs de jeunes sourds (30 mai 2012).

Les collaboratrices du secteur de la petite enfance ont participé à plusieurs formations, mais elles ont également proposé à leur tour des formations.

Formations principales reçues :

- participation à un week-end de formation en Langage parlé complété (LPC),
- participation au Symposium : « L'accompagnement de l'enfant sourd et de sa famille » à Bruxelles et visites du Centre Comprendre et Parler et du Laboratoire Cognition Langage Développement à l'Université Libre de Bruxelles (ULB),
- participation à la journée de formation : « Scolarisation de l'élève sourd ou malentendant et coopération interprofessionnelle » avec pour enjeu la mise en œuvre du Projet d'accompagnement individuel (PAI), nouvel outil de coopération entre l'ECES et la fondation « A Capella ».

Formations offertes :

- informations surdités proposées à 14 crèches du canton de Vaud,
- cours LPC donné lors d'un week-end organisé par l'ALPC,
- coaching hebdomadaire d'une logopédiste du CRIC durant 6 mois,
- cours donné sur les pré-requis au langage oral et sur le développement du langage écrit dans le cadre du CAS surdité de la HEP-Vaud,
- cours donné à l'Université de Genève dans le cadre des « cours blocs surdité » de la formation en logopédie,
- formation de 2 stagiaires en éducation et d'une stagiaire universitaire en logopédie de l'Université de Neuchâtel (stages longs),
- accueil de plusieurs stagiaires (HEP, HES, UNIL et étudiantes en logopédie) pour des journées d'observation (stages courts).

11. Secteur des prestations pédago-thérapeutiques pour le déficit auditif (logopédie, psychologie et psychomotricité)

Rappelons que le secteur des prestations pédago-thérapeutiques regroupe 8 professionnels spécialisés en surdité : logopédistes, psychologues et psychomotricienne (4.5 ETP). Ces professionnels maîtrisent les modalités de communication indispensables (LSF/LPC) pour permettre aux élèves sourds ou malentendants d'accéder à une compréhension langagière suffisante pour relever le défi de l'inclusion scolaire. Durant cette année civile, les titulaires du poste de psychologue pour les élèves scolarisés et la psychomotricienne étaient en congé maternité. Nous remercions chaleureusement leur remplaçante pour le travail accompli qui nous a permis d'assurer la continuité de ces prestations. Pour cette raison, nous détaillons uniquement pour 2012 les prestations des logopédistes.

Logopédistes En plus de leurs prises en charge hebdomadaires des élèves, les cinq logopédistes de l'ECES ont accompagné des enfants et leur famille à des consultations médicales, des séances de réglage d'implants cochléaires, etc. Elles ont participé à divers colloques comme ceux de l'ECES avec le CRIC et l'Inselspital de Berne, ainsi qu'avec le SAI d'A Capella. Ces collaboratrices ont également participé activement à la vie du Secteur préscolaire (remplacements, mise en place de certaines activités, participation à diverses réunions de réseaux d'enfants, accompagnement des enfants pour la course d'école etc.). Enfin, pour assurer le bon fonctionnement des stages en logopédie et des visites d'observation, plusieurs contacts avec les responsables des formations des Universités de Neuchâtel et de Genève ont été nécessaires. En 2012, une stagiaire de l'Université de Neuchâtel qui a été accueille par l'ECES.

Sur mandat de la direction de l'ECES, les logopédistes ont été sollicitées pour contribuer à la mise en œuvre du projet « sac à histoires » pour la sensibilisation à la LSF et le LPC en crèche-garderie. De même, elles ont élaboré et mis en place une bibliothèque destinée aux parents et aux enfants sourds de l'ECES. En outre, elles ont contribué à la concrétisation d'un projet de règlement et règles de vie à l'Espace préscolaire.

Formations continues reçues
En 2012, deux supervisions avec des intervenantes externes à l'ECES ont été nécessaires pour des situations complexes (par ex. déglutition infantile). Puis ce groupe professionnel a suivi activement : un week-end de formation en LPC proposée par l'ALPC, une visite au Centre Comprendre et Parler et un colloque à Bruxelles, une journée de formation sur le Projet d'accompagnement individualisé (PAI) avec la Fondation A Capella, une journée de formation consacrée à la différenciation de l'apprentissage de l'écrit et enfin, une journée de formation consacrée aux prestations de l'ECES et au développement des connaissances récentes dans le domaine de la surdité (étiologies de la surdité, implantation cochléaire, audiophonologie, etc.).

Formations continues offertes
Tout au long de l'année, les logopédistes de l'ECES ont proposé diverses formations continues et ont accueilli des stagiaires en logopédie de l'Université de Neuchâtel.

- Informations surdités ponctuelles sur les lieux d'accueil de la petite enfance et dans les classes où les élèves sourds et malentendants sont accueillis.
- Informations/conseils sur le plan de la communication au personnel de garderie encadrant un enfant sourd.
- Information surdité au personnel offrant la prestation « Intervention Soutenue en Milieu de Vie » (ISMV).
- Présentation sur l'inclusion d'enfants différents destinée aux lieux d'accueil de la petite enfance du canton de Vaud.

- Cours LPC (niveau moyen) donné dans le cadre d'un week-end de formation en LPC ALPC.
- Coaching hebdomadaire d'une logopédiste du CRIC pour les moyens d'aide visuelle.
- Coachings ponctuels de logopédistes externes à l'ECES non spécialisées en surdité.
- Conférences sur les prérequis au langage oral et sur le développement du langage écrit en surdité pour le CAS surdité de la HEP-Vaud.
- Intervention dans les cours blocs de la formation en surdité de l'Université de Genève.
- Encadrement et accueil de stagiaires de l'Université de Neuchâtel pour des stages de courte durée et un stage long d'une année.

En outre, les logopédistes ont participé à l'élaboration de matériel éducatif utile aux parents participant aux activités de notre secteur de la petite enfance et du matériel pédagogique en lien avec le langage pour les informations surdité de l'ECES. En 2012, les professionnelles du Secteur des prestations pédago-thérapeutiques (psychologue, logopédiste et psychomotricienne) ont suivi **57 enfants ou élèves** en 2012. Ces mêmes professionnelles ont dispensé **100.14 périodes hebdomadaires** de prestations pédago-thérapeutiques, ces enfants ou élèves ont donc bénéficié chacun en moyenne de **1.76 périodes par semaine.** Ces prestations ont été offertes sous forme de prophylaxie, de bilans ou de séances pédago-thérapeutiques.

12. Secteur des activités socio-éducatives (déficit auditif)

Les activités de ce secteur ont continué à s'intensifier non seulement dans le domaine des activités socio-culturelles des mercredis après-midi et des camps permettant aux élèves sourds ou malentendants de communiquer dans leurs modalités langagières spontanées (LSF – oral/LPC), mais également dans le domaine de l'appui éducatif et communicationnel offert à domicile demandé par les familles (**39 mandats** octroyés par la direction de l'ECES en 2012). Composé de 2 éducateurs-trices spécialisé-e-s et 3 collaborateurs sourds, éducateurs-trices et enseignant-e-s LSF (3 ETP), ont permis la poursuite de notre politique socio-éducative respectueuse de l'identité de ces élèves sourds. En 2012, ce sont encore **22 élèves sourds et 12 frères et sœurs entendant-e-s** qui étaient inscrits aux activités socio-éducatives et qui fréquentaient les nombreuses activités proposées.

De plus, cette équipe d'éducateurs-trices a contribué activement à l'encadrement des élèves durant la semaine résidentielle et le spectacle « Verdoliak+ » que nous avons co-organisé à Gryon avec les établissements scolaires de Bex, d'Ollon (voir p. 2 de ce rapport). Rappelons que grâce à la troupe de danse contemporaine de « l'estuaire » dirigée par la chorégraphe Nathalie Tacchella, un spectacle de danse faisant intervenir plus de 40 élèves, dont une dizaine d'élèves sourds ou malentendants, a pu se tenir le 30 mars 2012 devant 280 spectateurs. Un grand merci à l'équipe socio-éducative pour avoir contribué, avec les enseignant-e-s, au plein succès de cette belle aventure.

Nous saisissons également cette occasion pour remercier Mme Anne-Catherine Lyon, Cheffe du DFJC et M. Gilbert Anex, Syndic de Gryon, qui ont assisté au spectacle et qui sont intervenus pour saluer cette belle prouesse. Comparé par Mme la Cheffe du DFJC, à un spectacle de qualité professionnelle, M. le Syndic a également souligné qu'au travers de l'expérience du camp résidentiel préparant ce spectacle qu' « Ils auront surtout appris qu'on peut très bien *s'entendre* avec des personnes qui ne peuvent pas *entendre ! ».* Enfin, nous remercions tous les partenaires qui ont soutenu financièrement cet évènement : les Kiwanis de Bex-Salin, les Fondations de la Lampe magique et de l'Etoile filante, les communes de Bex, de Gryon et d'Ollon, ainsi que le SESAF et la direction pédagogique de la DGEO, sans qui ce projet n'aurait pu se réaliser.

13. Administration

L'administration de l'ECES aura finalisé son déménagement pour rejoindre, dès février 2012, les locaux du SESAF à Cité-Devant 11 à Lausanne. Ce rapprochement a permis de fluidifier nos relations administratives avec le SESAF, tant sur le plan de la comptabilité que sur celui des ressources humaines (RH) pour un personnel qui compte maintenant globalement 123 collaboratrices et collaborateurs. La nouvelle répartition des tâches entre prestations RH assurées par Mme Christine Andreoni, secrétaire de direction, et prestations directement en rapport avec les élèves (près de 500 dossiers d'élèves actifs) assurées par Mme Sonia Plancherel, secrétaire d'unité, s'est avérée efficiente et a pu être stabilisée. Toutefois, le volume important de travail nous a conduits à compléter l'entité administrative par l'accueil d'une apprentie supplémentaire. Une fois de plus, la direction de l'ECES remercie ces deux collaboratrices pour leur engagement qui a permis durant cette période d'assurer notre déménagement dans les meilleures conditions possibles, tout en permettant à l'ECES d'augmenter encore son personnel. En effet, comme annoncé dans le rapport annuel 2011, nous avons pu engager 17 nouveaux-elles collaboratrices et collaborateurs (10 ETP supplémentaires octroyés par le DFJC début 2012), pour faire face aux nombreuses demandes des établissements scolaires pour soutenir l'inclusion scolaire d'élèves en situation de handicap ou en grande difficulté.

14. Conclusions

Comme l'année précédente, les personnels de l'ECES ont permis d'accompagner un nombre important de situations en assurant une collaboration étroite avec les établissements scolaires primaires et secondaires du canton, ainsi qu'avec les centres régionaux de l'OPTI. Le Tableau 2 ci-après, résume pour les différentes prestations proposées, le nombre total des élèves bénéficiaires, le nombre des périodes hebdomadaires offertes et la moyenne des périodes par élève pour chaque prestation.

Tableau 2.
Résumé des prestations de pédagogie spécialisée offertes par l'ECES en 2012

Type de prestations	Nombre d'élèves	Nombre de périodes hebdomadaires	Moyenne des périodes hebdomadaires par élèves
Renfort pédagogique DGEO	**301**	**1136**	**3.77**
Renfort pédagogique OPTI	**61**	**84**	**1.38**
Renfort pédagogique en éducation physique adaptée	**28**	**39**	**1.39 ***
Soutien pédagogique spécialisé (surdité)	**86**	**237**	**2.75**
Prestations du secteur de la petite enfance (surdité)	**34**	**109**	**3.20**
Total	***510***	***1605***	***3.14***

* cette moyenne ne prend pas en compte les accompagnements à des camps, des sorties, etc. effectués en 2012

L'augmentation du nombre global des prestations, sans les mesures pédago-thérapeutiques des spécialistes (1'252 périodes en 2011 – 1'605 périodes en 2012, soit une augmentation de 353 périodes), ne permet toujours pas de répondre à la forte demande provenant des établissements scolaires du canton. En 2012, nous avons dû constituer une liste d'attente pour environ 80 élèves répartis sur les 4 régions d'intervention du Renfort pédagogique de l'ECES (Centre, Est, Ouest et Nord). Le défi de répondre aux besoins en matière d'inclusion des élèves en situation de handicap ou en grande difficulté va également dépendre de la

répartition prévue par la future Loi sur la pédagogie spécialisée (LPS), entre les mesures dites « ordinaires » *versus* les mesures dites « renforcées ».

Le tableau 3 ci-dessous montre que pour les prestations pédago-thérapeutiques un nombre non négligeable d'élèves ou d'enfants sourds ont besoin d'accompagnements spécialisés (sans compter plusieurs traitements logopédiques effectués en-dehors de l'ECES – logopédistes indépendants ou PPLS). Malgré une très légère augmentation du nombre d'élèves bénéficiant de ces prestations (55 en 2011), les périodes offertes restent sensiblement les mêmes en 2012 qu'en 2011. Rappelons que ces mêmes élèves bénéficient, sauf exception, également de prestations SPS.

Tableau 3.
Résumé des prestations pédago-thérapeutiques et socio-éducatives offertes par l'ECES en 2012

Type de prestations	Nombre d'élèves	Nombre de périodes hebdomadaires	Moyenne des périodes hebdomadaires par élèves
Prestations pédago-thérapeutiques (surdité)	**57**	**100.14**	**1.76***
Prestations socio-éducatives (surdité)	**34**	**--**	**--**

*cette moyenne ne prend pas en compte les bilans, les suivis de groupes d'élèves et les interventions en famille

Actuellement constituée en structure de « prestataire de service », l'ECES est en mesure d'assurer toutes les garanties nécessaires pour offrir au canton la qualité requise par l' « Accord intercantonal sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée » pour accompagner ces élèves. Nous attendons donc avec sérénité l'introduction de la nouvelle LPS pour prendre une part active à la meilleure scolarisation possible de ces mêmes élèves. Néanmoins, compte tenu du fait que nous n'avons pu répondre complètement aux demandes en 2012 - ceci même avec la dotation supplémentaire de 10 ETP octroyée en 2012 - selon le futur périmètre des prestations qui pourraient être confiées à l'ECES, une adaptation des moyens déjà mis en œuvre devraient être pris en considération.

Remerciements

Des remerciements tout particuliers de la direction de l'ECES vont à tous nos partenaires (directions des écoles, titulaires de classes régulières, Haute école pédagogique du canton de Vaud, Fédération suisse des sourds, associations de parents, Fondation A Capella, etc.), qui nous ont soutenus une fois de plus dans nos démarches innovantes. Ces soutiens sont autant de reconnaissance du travail accompli par tous les personnels de l'ECES : du renfort pédagogique, du domaine de la surdité et de l'administration, qui ont poursuivi sans relâche leurs efforts pour tenter d'accomplir leurs missions avec succès. L'évolution de notre site Internet, indispensable à notre avenir en tant que futur Centre de référence potentiel, doit beaucoup à l'investissement de Mmes V. Binggeli, déléguée communication, et S. Utiger, chargée de projets, qu'elles en soient également remerciées.

Nous sommes bien sûr reconnaissants pour la confiance octroyée par le SESAF et de l'OES qui nous ont confié d'importants moyens pour accomplir nos missions. Nous espérons aussi avoir su être à la hauteur des importants défis que nous avons eus à relever en 2012. Enfin, nous remercions encore Mme Lucia Polli pour son fort engagement à l'ECES pour la mise en œuvre du renfort pédagogique. Nous lui souhaitons encore plein succès dans ses nouvelles missions auprès l'Office de l'éducation spécialisée du Tessin.

CSPS SZH
Stiftung Schweizer Zentrum
für Heil- und Sonderpädagogik

Fondation Centre suisse
de pédagogie spécialisée

Annexe

Revue suisse de pédagogie spécialisée

Convention ONU | Haut potentiel | Dyscalculie |
Troubles émotionnels et comportementaux | Intervision

Editée par la Fondation Centre suisse de pédagogie spécialisée (CSPS)
Juin 2012

2

Lucia Polli

Pourquoi un soutien aux enseignant-e-s de renfort pédagogique ?

Résumé

Etayé par les recherches sur le bien-être professionnel et l'épuisement, cet article traite d'une analyse des problématiques traitées lors des séances d'intervision des enseignant-e-s de renfort pédagogique de l'ECES, et permet de mettre en lumière les bénéfices de cette démarche au sein d'une équipe.

Zusammenfassung

Gestützt auf Untersuchungen zum beruflichen Wohlbefinden und Erschöpfungszuständen, wird eine Analyse der behandelten Problemfelder im Rahmen der Intervisionssitzungen von integrativ arbeitenden Schulischen Heilpädagogen der ECES (Kantonale Sonderschule für hörbehinderte Kinder Waadt) vorgelegt. Der Nutzen eines solchen Vorgehens für ein Team wird aufgezeigt.

Introduction

Depuis quelques années, de nombreux élèves à besoins particuliers sont intégrés dans les classes du canton de Vaud. En août 2009, une nouvelle structure d'aide aux élèves, aux enseignant-e-s titulaires et aux établissements scolaires a été créée, sous le nom de *renfort pédagogique,* structure en évolution et rattachée *à l'Ecole cantonale pour enfants sourds (ECES).*

L'objet de cet article est l'analyse des questions posées par les enseignant-e-s de renfort pédagogique de l'*ECES* durant des rencontres d'équipe, appelées intervisions. A l'aide de recherches sur le bien-être et l'épuisement professionnel, nous allons expliciter le sens de la démarche d'intervision au sein de l'équipe de renfort pédagogique.

Le renfort pédagogique

Le secteur du renfort pédagogique de l'*ECES* comprend une cinquantaine d'enseignant-e-s. Leur mandat est de soutenir l'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap. Elles-ils ont pour consigne de travailler le plus possible dans le cadre de la classe et en co-enseignement. Ceci présente un double avantage: d'une part, l'élève peut jouir d'un accompagnement pédagogique spécialisé tout en restant en milieu ordinaire et, d'autre part, les enseignant-e-s titulaires peuvent bénéficier des ressources de l'enseignement spécialisé. Comme Ramel et Benoît (2011) le soulignent, les aides aux élèves en difficulté scolaire sont trop souvent envisagées hors de la classe, ce qui implique de déléguer les responsabilités vis-à-vis de l'élève et de ses difficultés à un-e spécialiste. L'intervention en collaboration étroite avec l'enseignant-e titulaire vise à rompre cette dynamique. Dans cette perspective, les pratiques préconisées par le renfort pédagogique de l'*ECES* demandent une transformation du rôle et des actions propres à chacun-e.

L'intervision : un système encadrant...

Les enseignant-e-s de renfort pédagogique travaillent dans un ou plusieurs établissements scolaires d'une région donnée du canton. L'équipe est donc décentralisée. Afin de ne pas se perdre dans des espaces et des appartenances multiples, il était important de créer des frontières, au sens de l'approche systémique. La frontière, selon Curonici et al., est un marqueur d'appartenance à un système qui a une fonction protectrice pour le système, pour ses membres et pour ce qui se passe à l'extérieur. Elle permet la création d'un groupe organisé et un tissu relationnel qui atténue et contient les dysfonctionnements, permet de développer un climat de travail plus favorable et favorise l'émergence d'un sentiment de compétence. Dans le but de favoriser une cohérence et des ressources, nous avons organisé des rencontres d'équipe, nommées *intervisions*. L'intervision est un espace d'analyse de pratiques qui marque l'appartenance au renfort pédagogique de l'*ECES* en permettant l'instauration de frontières entre l'enseignement régulier et l'enseignement spécialisé, ainsi que l'action avant et après la réflexion partagée, permettant une réponse collective aux difficultés. L'enseignant-e qui présente une situation en intervision peut être défini-e comme le système encadré, les autres participant-e-s à l'intervision deviennent ainsi le système encadrant. Elles-ils favorisent une réflexion et une position méta, permettant à la personne qui présente de mieux gérer la situation rencontrée, de mieux s'ajuster à la réalité spécifique tout en maintenant les buts et le mandat d'enseignement spécialisé inclusif. Pour être utile, le système encadrant doit permettre au système encadré d'assurer un cadre sécurisant et dynamique auprès des élèves et des enseignant-e-s titulaires (Curonici et al., 2006, p. 73-83).

... pour éviter l'épuisement professionnel et maintenir le bien-être et le plaisir au travail

L'existence du système encadrant nous semble d'autant plus importante que le secteur du renfort pédagogique est nouveau, et que tout-e-s les enseignant-e-s ne disposent pas forcément d'expérience dans les classes ordinaires et en coenseignement.

En outre, comme Ramel et Benoît le soulignent (2011, p. 213), les enseignant-e-s peuvent être soumis-es à un stress important, étant donné que la volonté d'intégrer un plus grand nombre d'élèves en situation de handicap et la collaboration étroite avec d'autres professionnel-le-s de l'enseignement provoquent un changement de la nature de la profession et donc de l'identité professionnelle. Sans vouloir approfondir le débat, nous soulignons que l'école, tout en désirant intégrer tous les élèves, ne renonce pas à orienter et à sélectionner : les enseignant-e-s sont soumis-es à des injonctions paradoxales. Il est donc important de rappeler que « les enseignant-e-s qui ont une perception positive de l'inclusion et des aspirations élevées pour leurs élèves, sans avoir le sentiment de pouvoir les réaliser, sont celles-ceux qui expérimentent le plus grand degré d'épuisement. » (Ramel & Benoît, 2011, p. 213). Plusieurs études ont montré que l'enseignement est une activité professionnelle dans laquelle les risques de burn-out sont élevés, surtout chez les enseignant-e-s favorables à l'intégration des élèves en situation de handicap et les enseignant-e-s des classes spécialisées (Curchod-Ruedi & Doudin, 2009) : le groupe du renfort pédagogique est, par définition, su-

jet au risque de burn-out. Le soutien social constituant un facteur de protection contre l'épuisement professionnel, ces mêmes auteurs proposent de poser un cadre de soutien de type instrumental (aide technique, réflexions, conseils). Il est donc primordial et précieux que l'enseignant-e confronté-e à des difficultés puisse demander de l'aide à une personne-ressource. Sachant que « lorsque l'individu est en burn-out, il peut éprouver des difficultés à solliciter un soutien social et à le percevoir comme satisfaisant » et que « le soutien social s'avère un facteur de protection essentiel » (Doudin, Curchod-Ruedi et Moreau, 2011, p. 29-30), les intervisions sont obligatoires et prévues dès le début de l'année scolaire.

Lafortune, Lafortune et Marion (2011) nous aident à aller un peu plus loin dans la réflexion en montrant que le soutien social, associé à un travail en équipe de collègues, est à la fois un facteur de prévention du burn-out et source de bien-être professionnel : « les difficultés vécues dans le milieu professionnel, lorsqu'elles se soldent par leur résolution, apportent un sentiment de réussite et de confirmation de ses compétences » (p. 237). Ces auteurs proposent de créer des groupes d'analyse de pratiques puisque « le contact et les relations entre collègues sont souvent reconnus comme sources de plaisir et de protection » (p. 246). Nous ne pouvons que confirmer ces affirmations. En effet, plusieurs membres du renfort pédagogique ont signifié l'utilité de l'intervision. Des commentaires de satisfaction ont été faits lors d'entretien d'évaluation mais aussi dans des moments informels : certain-e-s disent que ces réunions sont utiles, que ce soit pour maintenir les spécificités de l'enseignement spécialisé ou pour maintenir une bonne distance ; d'autres indiquent l'importance d'avoir une équipe qui vit des choses semblables et disent se sentir moins seul-e-s ; plusieurs témoignent de l'excellent climat de travail ou de la valeur des apports des collègues. Toute-s semblent ressentir un bénéfice à participer à ces moments de réflexion et de partage.

De quoi parle-t-on dans le cadre des intervisions ?

Les séances d'intervision de l'*ECES* ont lieu sept fois par année scolaire. Elles regroupent les mêmes enseignant-e-s de renfort pédagogique (10-12 personnes). Elles sont animées par une cheffe de file qui est une enseignante formée, expérimentée et désignée par la direction. A partir des procès-verbaux des séances de 2009 à 2011, nous allons nous centrer sur les principaux sujets abordés durant les intervisions.

Composition de l'équipe

Comme nous pouvons l'observer dans le tableau 1, environ la moitié des personnes (25/52) ayant participé aux intervisions avait une formation d'enseignant-e spécialisé-e et une expérience professionnelle d'au moins 3 ans (Seniors) ; une personne terminait sa formation à plein temps lorsqu'elle a été engagée et n'avait pas beaucoup d'expérience ; 19 personnes bénéficiaient d'expériences dans l'enseignement et une formation dans un *métier voisin* (Juniors) ; 5 personnes suivaient la formation en enseignement spécialisé ; et 2 personnes étaient enseignant-e-s primaires expérimentées mais n'avaient pas de formation en pédagogie spécialisée. Les enseignant-e-s spécialisé-e-s formé-e-s et expérimenté-e-s ont posé 76 questions alors que leurs collègues jeunes et non formé-e-s en ont posé 42 ; la seule enseignante jeune et formée a posé 4 questions ; les enseignant-

e-s en formation en ont posé 10 ; et les deux enseignantes titulaires d'un brevet d'enseignement d'école régulière ont posé un total de 7 questions durant cette même période (voir tableau 1).

Quelles questions se posent les enseignant-e-s?

Durant les deux premières années de fonctionnement, 139 questions relatives à une situation particulière et vécue ont été posées. Elles peuvent être regroupées selon trois catégories :

1. Les questions liées à des aspects métier, à la pédagogie spécialisée, et liées à la connaissance de handicaps particuliers et diagnostiqués (méthodes spécifiques, techniques d'apprentissage, connaissance des conséquences d'un handicap précis sur le fonctionnement de l'élève). Exemples : « Comment préparer l'entrée en école spécialisée ? », « Avez-vous des pistes de travail pour faire baisser les angoisses de mon élève durant les tests et les examens ? », « Comment aider cet élève à mémoriser ? », « Où trouver un clavier d'ordinateur avec des touches géantes ? », « Comment présenter aux pairs la différence de cet enfant ? ».
2. Les questionnements relatifs aux représentations de la tâche d'enseignant-e de renfort pédagogique, aux relations avec les partenaires, à la définition du rôle et de la place de chaque intervenant ainsi que ceux touchant au sens de l'intervention du renfort pédagogique. Dans ce groupe de questions, nous différencions les problématiques liées :
   - *Aux élèves,* par exemple : « Jusqu'où impliquer les autres élèves dans le soutien d'une élève dysphasique ? », « Comment accompagner un élève jusqu'à la fin de l'année, alors qu'il a déjà un projet d'école spécialisée ? », « Comment se présenter à la classe ? », « Dois-je parler et travailler les émotions en individuel, faute de thérapeute ? » ;
   - *Aux enseignant-e-s* réguliers-ères : « Comment aborder les problèmes de collaboration avec l'enseignante titulaire?», « Comment gérer lorsqu'il y a une forte demande d'aide des enseignants mais qu'il n'y les ressources humaines ni le temps ? », « Comment faire avec une enseignante qui pense que l'enfant souffre mais qu'elle ne peut rien pour lui ? », « Comment passer de l'appui (hors classe) au coenseignement ? » ;
   - *Aux familles :* « Comment collaborer avec des parents qui évitent de rencontrer l'équipe ?», « Comment répondre à des parents qui refusent que j'intervienne en classe et en co-enseignement ? », « Comment parler, trouver les bons mots avec les parents pour qu'un suivi psychologique puisse se mettre en place ? » ;
   - *Au réseau,* y compris aux directions d'établissement : « Comment se situer parmi l'ensemble des professionnels? », « Comment rassurer les intervenants? », « Comment continuer avec cette situation qui fait souffrir tout le monde ? », « Comment faire quand l'enfant a un handicap invisible (pour les professionnels non spécialisés) ? » ;
   - *Aux valeurs personnelles et au sens de l'intervention :* « Peut-on orienter un élève en école spécialisée ? », « Quel est le sens de mon intervention ? », « Quelles sont les attentes vis-à-vis du renfort pédagogique ? », « Comment remplir une mission inclusive ? », « Jusqu'où soutenir l'inclusion ? ».

La thématique du rôle de l'enseignant-e du renfort pédagogique est transversale à toutes ces sous-catégories. En outre, la relation est très influencée par les représentations que chacun-e se fait de son rôle et de celui des partenaires. Il en résulte qu'une tâche importante a été d'expliciter le rôle des enseignant-e-s du renfort pédagogique et le négocier avec l'enseignant-e titulaire, les directions d'établissement et parfois le réseau.

3. Les problématiques soulevées en lien avec le système scolaire, les lois, les droits et les devoirs de et à l'école ainsi que les valeurs inscrites dans les textes officiels. Voilà quelques exemples: « Peut-on maintenir le renfort pédagogique et orienter l'élève en Voie secondaire de baccalauréat? », « Comment créer des liens alors qu'on se déplace dans plusieurs écoles et établissements? », « Pourquoi des mesures de renfort pédagogique alors que l'élève est orienté en institution? », « Quelle est l'utilité des observations recueillies? », « Qui sont mes supérieurs? », « Quelles directives donne la Direction générale de l'enseignement obligatoire pour l'évaluation de nos élèves (qui ont un programme adapté)? ».

	Nombre de personnes	Quest. liées à la pédagogie spécialisée	Quest. sur les relations et rôles	Quest. sur le système scolaire	Tot. de quest.
Juniors	19	17	18	7	**42**
Enseignant-e-s primaires	2	3	3	1	**7**
En formation MAS ES	5	3	4	3	**10**
Jeune ES	1		4		**4**
Formé-e-s et Seniors	25	15	42	19	**76**
Totaux	**52**	**38**	**71**	**30**	**139**

Tableau 1: Nombre et type des questions posées selon le niveau de formation et d'expérience professionnelle

Questions liées aux relations et rôles

Comme nous le voyons dans le tableau 1, la moitié des questionnements des enseignant-e-s de renfort pédagogique (71/139) concerne les relations interpersonnelles et les rôles tenus par les différent-e-s acteurs et actrices.

Questions sur la relation et le rôle avec:	
Les élèves	18
Les enseignant-e-s	27
Les familles	8
Le réseau	8
Les valeurs, le sens de l'intervention	10
Total	71

Tableau 2: Nombre de questions en lien avec les relations, les définitions et les négociations des rôles en lien avec les élèves, les enseignantes, les familles, le réseau ou en lien avec le sens de l'intervention

Les données rapportées dans le tableau 2 nous permettent d'affirmer que les enseignant-e-s ressentent le besoin d'échanger sur les difficultés de collaboration entre enseignant-e titulaire et enseignant-e spécialisé-e. Nous pouvons supposer que la plupart des difficultés relationnelles entre professionnel-le-s sont dues aux écarts entre ce que les différentes personnes pensent être la bonne manière d'enseigner et de collaborer et aux écarts entre les attentes de chacun-e vis-à-vis de l'autre. En considérant les données recueillies, il apparaît que l'intervision à l'*ECES* répond en premier lieu au besoin de faire face à des incompréhensions ou difficultés relationnelles dues au changement implicite de rôle dans cette nouvelle situation de partage des responsabilités. Lorsqu'il est délicat de parler à *chaud* et directement avec les personnes concernées des difficultés de collaboration, l'intervision représente alors un espace de réflexion précieux pour élaborer des actions utiles à mettre en place dans un deuxième temps avec les partenaires les plus proches, les enseignant-e titulaires.

En plus, les données nous portent à dire que l'intervision est un lieu où les enseignant-e-s se préoccupent de l'adéquation de leurs interventions auprès des élèves et de la relation instaurée avec eux.

Questions liées à la pratique et aux techniques d'enseignement spécialisé ainsi qu' au système scolaire

L'autre moitié des interrogations posées lors des intervisions (cf. tableau 1) se partage entre ce qui a trait à la pratique et aux techniques d'enseignement spécialisé et ce qui a trait au système scolaire, avec une légère dominante pour les questions en lien avec la pédagogie spécialisée. Il semble en outre se dégager le fait que les Seniors ont plus de questions que les jeunes enseignant-e-s concernant le système scolaire dans son ensemble, alors que les Juniors semblent avoir besoin en premier lieu de mieux maîtriser les techniques d'enseignement spécialisé.

Notre hypothèse est que les enseignant-e-s formé-e-s et expérimenté-e-s, maîtrisant mieux les connaissances liées à l'enseignement en pédagogie spécialisée, se soucient davantage de la cohérence de leur action dans le système scolaire global. Alors que les jeunes enseignant-e-s semblent avoir surtout besoin de conseils et de partage de connaissances pour mieux agir dans les situations concrètes et complexes d'élèves en situation de handicap.

Conclusions

La pédagogie spécialisée s'adresse à des élèves pour lesquels les moyens de l'école régulière sont insuffisants. Les élèves suivis par le renfort pédagogique étant extraordinaires, des solutions innovatives doivent régulièrement être recherchées. Grâce à l'apport des collègues, l'intervision permet à chaque enseignant-e spécialisé-e d'augmenter ses savoirs et de mieux répondre aux besoins particuliers des élèves.

La structure du renfort pédagogique est nouvelle et les fonctionnements et les rôles de chacun sont encore partiellement à définir et à construire. L'intervention d'enseignant-e-s spécialisé-e-s dans les classes régulières demande à tou-t-es les professionnel-le-s un changement de posture. Passer d'un rôle de maîtrise à un rôle de partage demande un changement des représentations de ce qu'est un-e *bon-ne enseignant-e* et ce qu'est *enseigner*. Il faut du

temps et des négociations pour que les prérequis, les images, les routines, les préjugés puissent être remaniés. Il en ressort alors que les enseignant-e-s spécialisé-e-s du renfort pédagogique de l'*ECES* perçoivent des difficultés liées à ces changements de rôle qui sont source de difficultés relationnelles.

Le secteur du renfort pédagogique étant constitué en 2009, il était important de créer un lieu symbolisant le fait d'être enseignant-e spécialisé-e et signifiant l'attitude inclusive. L'intervision est devenue un espace identitaire symbolisant l'appartenance à une structure particulière du système scolaire vaudois, permettant ainsi de construire une image collective du rôle de renfort pédagogique de l'*ECES*.

Sans prétendre apporter une solution à toute problématique et en rappelant que d'autres espaces collectifs ou individuels existent et sont nécessaires, l'intervision encourage la recherche de solutions par les enseignant-e eux-mêmes, favorise l'échange et le développement de compétences, participant ainsi à procurer du plaisir au travail, source de bien-être professionnel. De par nos expériences, nous pouvons affirmer que c'est un espace de prévention contre le sentiment de solitude et le risque d'épuisement professionnel inhérent au métier complexe d'enseignant-e.

Bibliographie

Curonici, C. et al. (2006). *Des difficultés scolaires aux ressources de l'école.* Paris: De Boeck.

Curchod-Ruedi, D., Doudin, P.-A. (2009). *Leadership et émotions à l'école. La fonction encadrante, compréhension et régulation des émotions dans le contexte scolaire,* In B. Gendron et L. Lafortune (Eds). *Leadership et compétences émotionnelles* (pp. 121-145). Québec: Presses de l'Université de Québec.

Doudin, P.-A., Curchod-Ruedi, D. & Moreau, J. (2011). *Le soutien social comme facteur de protection de l'épuisement des enseignants.* In P-A. Doudin et al. (Eds.). *La santé psychosociale des enseignants et des enseignantes* (pp. 11-37). Québec: Presses de l'Université du Québec.

Lafortune, L., Lafortune, D., Marion, C. (2011). *Le bien-être dans la profession enseignante. Une analyse des pratiques en équipe de collègues.* In P.-A. Doudin et al. (Eds.). *La santé psychosociale des enseignants et des enseignantes* (pp. 227-250). Québec: Presses de l'Université du Québec.

Ramel S., Benoît V. (2011). Intégration et inclusion scolaire. Quelles conséquences pour le personnel enseignant? In P.-A. Doudin et al. (Eds.). *La santé psychosociale des enseignants et des enseignantes* (pp. 203-223). Québec: Presses de l'Université du Québec.

Lucia Polli
Doyenne du renfort pédagogique
de l'ECES
Rue Cité-Devant 11
1014 Lausanne
lucia.polli@vd.ch
www.vd.ch/eces